

date du 19 juillet dernier (1886), d'ériger la paroisse de "Sainte-Clotilde," dans le comté de Châteauguay, en municipalité scolaire, avec les limites qui lui ont été assignées par la proclamation du deux avril 1885.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 15 juillet dernier (1886), de nommer F. De Bartz L. Monk, écuyer, avocat, commissaire des écoles catholiques de la cité de Montréal, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré depuis le premier juillet dernier (1886).

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 juillet dernier (1886), de détacher les lots Nos 4, 5, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25, du neuvième rang du canton de "Gayhurst," de "Saint-Sébastien d'Aylmer," dans le comté de Beauce, et de les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de "Saint-Samuel de Gayhurst," dans le dit comté.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 juillet dernier (1886), de détacher les lots Nos 5, 6 et 7, du deuxième rang de "Milton," de la municipalité scolaire de "Sainte-Cécile de Milton," comté de Shefford, et les lots Nos 5, 6 et 7, du troisième rang de "Milton," et de les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de la paroisse de "Sainte-Pudentienne," dans le même comté.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 juillet dernier (1886), de nommer le Rév. A. G. Upham, de Montréal, membre du bureau protestant des commissaires d'écoles de Montréal, en remplacement du Rév. Dr Stevenson, dont le terme d'office est expiré, et qui ne désire plus faire partie de ce bureau.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 juillet dernier (1886), de nommer les messieurs dont les noms suivent, commissaires d'écoles pour la municipalité de Barford, dans le comté de Stanstead, savoir: Joseph Vandandaigne, en remplacement de W. O. Chamberlain et Joseph Carbonneau, en remplacement de Cyprien Patenaude, l'élection n'ayant pas eu lieu dans les délais fixés par la loi.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 juillet dernier (1886), de nommer Charles H. H. Wadleigh, écuyer, syndic des écoles dissidentes de Kingsey, dans le comté de Drummond, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré et aucune élection n'ayant eu lieu.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 4 août courant (1886), de nommer M. Joseph Gagnon, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Paul de la Croix, comté de Témiscouata, en remplacement de M. Edouard Caron.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Gaspé, rang Saint-Paul (Barrachois).—M. Aubin Chicoine, en remplacement de Jacques Riel.

Comté de Portneuf, N.-D. de Montauban.—M. Honoré Lauzé, en remplacement de M. Téléphore St-Amant.

Comté de Richmond, Stoke.—M. Rémi Tremblay, en remplacement de M. John Guilmette.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 10 août courant (1886), de faire les nominations suivantes, savoir:

Syndics d'écoles.

Comté de Châteauguay, Saint-Malachie, d'Orms-town.—M. John F. Smith, en remplacement de M. Patrick A. Donahue.

Comté des Deux-Montagnes, Saint-Canut No 1.—M. James Ross McAdam, en remplacement de M. Robert Summerby.

Comté d'Ottawa, Low.—M. William Maxwell, en remplacement de lui-même, au:une élection ayant eu lieu.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 10 août courant (1886), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Gaspé, "Petit Cap."—M. François Bélan, en remplacement de M. Jean-Bte. Tapp.
Comté d'Ottawa, "Pointe à Gatineau."—M. L. P. Sylvain, en remplacement de lui-même, l'élec-